

**MODERNISATION ET MISE EN CONFORMITE  
DES ASCENSEURS DES RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES**

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** C.C.A.S. Ville de MAROMME, Mairie  
Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

**Personne responsable du marché :** Monsieur le Président du C.C.A.S.

**Objet :** MODERNISATION ET MISE EN CONFORMITE DES ASCENSEURS DES  
RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES

**Lieu d'exécution :** RPA COTTEREAU et PICAN sises rue Danet à MAROMME.

**Mode de passation :** Marché de travaux  
Procédure adaptée suivant articles 28 du CMP

**Mode de dévolution :** Décomposition en un seul lot.

**Validité des offres :** 90 jours à compter de la date de remise des offres.

**Le délai d'exécution** est fixé à 6 mois ((y compris le mois de préparation) à compter de la  
réception de l'ordre de service.

**Début de travaux :** Septembre 2010

**Lieu de retrait des dossiers et de remise des offres :**

- Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153  
MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00
- Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et  
être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme : [www.ville-maromme.fr](http://www.ville-maromme.fr)  
ou sur le site de l'ADM 76 : <https://www.publicatur.fr>

**Pièces justificatives à produire :**

- La lettre de candidature (modèle DC 4).
- La déclaration du candidat (DC 5), nouveau modèle contenant les déclarations et  
attestations sur l'honneur prévues aux articles 45 et 46 du CMP.
- La déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé (DC 6).
- L'état annuel des certificats (DC 7 préconisé) reçus justifiant de la régularité de leur  
situation au regard de leurs obligations fiscales et sociales.
- Attestation sur l'honneur.
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Attestation de compétences
- Liste des références clients
- Dossier avec fiches techniques et notice de fonctionnement du matériel

- Le acte d'engagement complété, paraphé et signé
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire, complétée (sans rature ni surcharge), paraphée, signée.
- Un R.I.B ou R.I.P.
- Le C.C.A.P., paraphé, signé.
- Le CC.T.P., paraphé, signé
- L'attestation de visite dûment complétée.

**Jugement des offres** : conformément aux articles 53 à 58 du code des CMP, l'offre retenue sera celle jugée économiquement la plus avantageuse selon les critères suivants classés par ordre décroissant :

- Prix : 40%
- Valeur technique : 40 %
  - Prestations similaires
  - Respect du cahier des charges
  - Garantie (25 ans et plus)
- Délai de réalisation : 20 %

**Renseignements et prise de connaissance du cahier des charges:**

D'ordre administratif ou technique :

- Monsieur N. JAFFRE, Directeur du C.C.A.S.

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28 Mail. [nicolas.jaffre@ville-maromme.fr](mailto:nicolas.jaffre@ville-maromme.fr)

- Mme C. MIGNOT, Directrice du Pôle Solidarité

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28 Mail. [corinne.mignot@ville-maromme.fr](mailto:corinne.mignot@ville-maromme.fr)

**Date limite de remise des offres :**

- **27 juillet 2010 à 16h00 sur support papier**

**Modalités de remise des offres** : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

**NE PAS OUVRIR**, Offre « **MODERNISATION ET MISE EN CONFORMITE DES ASCENSEURS** »

Et portant l'adresse suivante : Monsieur le Maire, Président du C.C.A.S.

Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

- **27 juillet 2010 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé :**  
<https://www.publicatur.fr>

**Date d'envoi du présent avis** : Le 1<sup>er</sup> juillet 2010